



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONT-CARME**

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle des 50 ans et plus, ce 4 mars 2013 à 20 h 00.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. LE MAIRE Denis Lévesque

MME LA CONSEILLÈRE : Kathleen St-Jean

MM LES CONSEILLERS : Marco Dionne
Pierre Saillant
Joël Ross
Lauréat Jean

MME FRANCE BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE INTÉRIMAIRE, EST ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. Ouverture de la séance

Le quorum étant respecté, Monsieur Denis Lévesque, maire, déclare la séance ouverte à 20 h et souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire fait la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013
4. Approbation et autorisation des comptes à payer
5. Autoriser l'achat d'équipement pour le parc municipal
6. Autoriser la directrice générale à assister au congrès de l'ADMQ
7. Procéder à l'affichage du poste de directeur (trice) général (e)
8. Accorder le mandat de valorisation des boues des étangs aérés no 1 et 2
9. Autoriser l'appel d'offres pour la vidange de boues des étangs aérés no 1 et 2
10. Demande de subvention – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
11. Demande de subvention au Fonds de développement pour les municipalités du Kamouraska (FDMK) – Volet Activités
12. Adjudication du contrat de collecte et transport de boue de fosses septiques
13. Mandater la MRC de Kamouraska pour effectuer une modification à la réglementation d'urbanisme ainsi que d'autres actions concernant le lac St-Pierre
14. Avis motion – Carrières, gravières et sablières - Règlement de zonage 116-1990
15. Avis Motion – Règlement sur les Permis et certificats no 115-

1990

16. Nomination des administrateurs pour 2013 de la Corporation de développement de la forêt communale de Mont-Carmel
17. Demande d'appui financier :
 - Exposition agricole de Saint-Pascal – Bottin 2013
 - Adhésion Au Centre de mise en valeur des Opérations dignité
 - Action chômage Kamouraska
 - Conseil central du BSL
 - Cadre publicitaire
18. Correspondance
19. Autres sujets :
20. Période de questions
21. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur le conseiller Lauréat Jean

033-2013

et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Saillant

034-2013

et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013 soumis aux membres du Conseil, soit adopté tel que lu.

Dépenses et engagements de crédits

4. Approbation et autorisation de paiement des comptes à payer

Il est proposé par Madame la conseillère Kathleen St-Jean

035-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil approuve les dépenses suivantes et autorise la directrice générale intérimaire à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 28 février 2013, totalisant une somme de 92 856.71 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;

le paiement des comptes fournisseurs dus au 28 février 2013, pour un total de 15 579.26 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

5. Autoriser l'achat d'équipement pour le parc municipal

CONSIDÉRANT qu'un montant ait été réservé lors du dépôt du budget 2013 pour le remplacement de certains ensembles de patios pour le parc municipal;

CONSIDÉRANT les trois soumissions reçues pour 6 tables 36" x 36", 24 chaises avec bras en tek, 3 parasols et 3 bases de parasol;

036-2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Saillant

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'offre, de Pro-Restau pour un montant d'environ 4 500 \$, taxes en sus.

6. Inscription au congrès 2013 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

CONSIDÉRANT la tenue du Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec les 12, 13 et 14 juin prochain;

CONSIDÉRANT que le programme comporte de nombreux ateliers pertinents, cliniques juridiques, infotechniques et un salon des partenaires;

CONSIDÉRANT l'obligation de maintenir à jour les diverses compétences nécessaires de la directrice générale pour diriger la municipalité efficacement.

Il est proposé par Madame la conseillère Kathleen St-Jean

037-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale à assister au Congrès de l'ADMQ pour un montant de 460 \$ d'inscription taxes en sus.

Contrat, subvention et adjudication

7. Procéder à l'affichage du poste de directeur (trice) général (e)

CONSIDÉRANT le poste à la direction générale a été donné de façon intérimaire depuis novembre 2012;

CONSIDÉRANT qu'il devient urgent de pourvoir le poste afin de combler le manque d'une ressource à temps plein au niveau du personnel en place et le besoin de réorganisation des tâches à accomplir par chacun;

CONSIDÉRANT le souci de transparence du conseil auprès de la population et celui de se doter du meilleur candidat possible;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Lauréat Jean

038-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le maire à procéder à la publication de l'offre d'emploi pour le poste de directeur (trice) général (e);

le conseil nomme Madame Kathleen St-Jean, conseillère, Messieurs, Denis Lévesque, maire, Pierre Saillant et Joël Ross, conseillers, pour faire partie du comité de sélection pour l'étude des candidatures soumises et des entrevues de sélection. Le conseil évalue aussi la possibilité d'ajouter une personne supplémentaire si cela s'avérait nécessaire.

8. Accorder le mandat de valorisation des boues des étangs aérés no 1 et 2

CONSIDÉRANT l'expérience acquise en 2012 pour la vidange des boues de l'étang no 3 avec la firme Écosphère;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposé par Écosphère pour la vidange des étangs no 1 et 2;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été réalisés à notre satisfaction;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Saillant

039-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'offre de service de la firme Écosphère au montant de 14 145 \$ taxes en sus. S'ajoute à ce montant 0.45/km pour les déplacements ainsi que les frais de repas et d'hébergement si nécessaire. Dans l'ajout de tâches additionnelles non prévu à l'offre de service, le tarif des honoraires est de 85 \$/h

9. Autoriser l'appel d'offres pour la vidange de boues des étangs aérés no 1 et 2

CONSIDÉRANT la demande du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT) de procéder à la vidange de boues des trois (3) étangs aérés en 2012;

CONSIDÉRANT que seul l'étang no 3 a été vidangé en 2012 suite à l'accord du ministère de procéder en 2013 pour les étangs no 1 et 2;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a accordé la supervision à ÉCOSPHÈRE; firme d'expert-conseil en environnement afin de préparer le cahier des charges pour la vidange des boues des étangs no 1 et 2;

Il est proposé par Madame la conseillère Kathleen St-Jean

040-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande des soumissions sur invitation devant au moins deux (2) entreprises, et suivant l'obligation de ne pas divulguer, la directrice générale est chargée de déterminer les soumissionnaires à être invités. De plus, celle-ci nomme le responsable pour donner l'information technique et administrative.

10. Demande de subvention – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

ATTENDU que la municipalité a 80 km à entretenir et malgré les investissements faits chaque année, elle n'arrive plus à maintenir une qualité de route acceptable;

ATTENDU que la municipalité doit revoir continuellement ses priorités de pavage ou de repavage de ses routes;

ATTENDU qu'il est urgent de procéder au surfacage de 0,5 km sur le Rang 4;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Lauréat Jean

041-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adresse une demande au député M. Norbert Morin pour un montant d'aide de 45 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour réaliser ce projet.

11. Demande de subvention – Fonds de développement pour les municipalités du Kamouraska (FDMK) – Volet activités

ATTENDU que la municipalité de Mont-Carmel soutient le Comité Famille dans son activité « Week-end famille » qui se tiendra du 28 au 30 juin 2013;

ATTENDU que la Municipalité apporte une contribution financière de 1 500 \$ au Comité famille;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Joël Ross

042-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Mont-Carmel accepte de contribuer financièrement et autorise le décaissement d'un montant de 1 500 \$ aux fins de son organisation;

et que la municipalité complète la demande de subvention au Fonds de développement pour les municipalités du Kamouraska (FDMK).

Madame Karine Habel, agente de développement et de loisirs est autorisée à signer tous les documents afférant.

12. Adjudication du contrat de collecte et transport de boue de fosses septiques

ATTENDU qu'un appel d'offres a été publié le 14 février 2013 sur le SEAO ;

ATTENDU que les soumissions ont été demandées pour un contrat de quatre (4) ans, soit jusqu'au 31 décembre 2013;

ATTENDU que la municipalité de Mont-Carmel a reçu trois(3) soumissions conformes ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marco Dionne

043-2013

et résolu à l'unanimité que la municipalité de Mont-Carmel accorde le contrat au plus bas soumissionnaire soit Campor environnement inc. Le montant moyen des quatre (4) années du contrat est de 177.38\$ par fosse septique vidangée.

Règlement et Avis de motion

13. Mandater la MRC de Kamouraska pour effectuer une modification à la réglementation d'urbanisme ainsi que d'autres actions concernant le lac St-Pierre

ATTENDU que le lac Saint-Pierre connaît des épisodes de cyanobactéries depuis quelques années;

ATTENDU que cette problématique a été abordée dans plusieurs rapports ces dernières années et que certaines pistes d'action y sont abordées;

ATTENDU que la municipalité de Mont-Carmel a demandé à la MRC de Kamouraska de la rencontrer afin d'élaborer des solutions concernant la problématique des épisodes de cyanobactérie ;

ATTENDU que cette problématique touchant la totalité du bassin versant, la MRC de Kamouraska a rencontré conjointement les représentants des conseils de Mont-Carmel et de Saint-Gabriel-Lalemant les 2 février et 12 juin 2012 afin de trouver des pistes de solutions règlementaires et des actions concernant les affluents et la voirie afin d'améliorer la qualité de l'eau du lac;

ATTENDU qu'un document a été déposé par la MRC lors de la dernière rencontre et qu'une version corrigée a également été envoyée suite aux commentaires de la rencontre du 12 juin ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marco Dionne

044-2013

et résolu à l'unanimité que la municipalité de Mont-Carmel :

Mandate la MRC de Kamouraska afin d'effectuer les changements à la réglementation concernant :

- a) la coupe d'arbre;
- b) la bande riveraine augmentée à 20 ou 30 mètres dans la nouvelle zone VB4 (*non construite*);
- c) la création de zones de conservation;
- d) l'introduction des zones humides au plan de zonage;
- e) le lotissement;
- f) le contrôle de l'érosion.

Mandate la MRC de Kamouraska pour entreprendre les actions suivantes du plan d'action :

- Rencontrer les riverains pour expliquer la réglementation ;
- Inspection et mise aux normes des affluents du lac;
- Actions concernant la voirie :
 - a) Mise à niveau des descentes du côté sud du lac;
 - b) Offrir une formation sur la technique du tiers inférieur;
 - c) Étendre le processus à tout le bassin versant.

14. Avis de motion visant à modifier le règlement de zonage 116-1990 qui prescrit les normes environnementales des carrières et sablières.

Madame la conseillère Kathleen St-Jean donne un Avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, le règlement 116-1990 sera amendé à l'article 4.6.4 qui traite les normes environnementales des carrières et sablières afin de conserver uniquement les exigences qui ne sont pas appliquées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)

15. Avis de motion visant à modifier le règlement concernant les permis et certificats no 115-1990 visant à exiger un plan

d'implantation d'arpenteur-géomètre avant l'émission de permis de construction

Monsieur le conseiller, Lauréat Jean donne un Avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, le règlement 115-1990 sera modifié à l'article 3.2.2.3 qui régit les documents à fournir lors d'une demande de certificat d'autorisation.

Rapport des comités

16. Nomination des administrateurs de la Corporation de développement de la forêt communale

CONSIDÉRANT que la Corporation de développement de la forêt communale de Mont-Carmel est l'organisme qui est mandaté par la municipalité pour réaliser les objectifs du Laboratoire rural;

CONSIDÉRANT qu'il est prévu aux règlements généraux que le conseil municipal nomme les administrateurs tous les ans par résolution;

CONSIDÉRANT que les administrateurs ont pris connaissance et adhère au code d'éthique et de déontologie de la Municipalité.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marco Dionne

045-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme Messieurs Denis Lévesque, Yvon St-Onge, Pierre Saillant, Yvan Dionne, Mario Dionne et Marco Dumais à titre d'administrateur de la CDFC. Que Mme Nancy Lizotte agisse à titre de directrice générale.

Divers

17. Demande d'appui financier

- Exposition agricole de Saint-Pascal – Bottin 2013
- Adhésion au Centre de mise en valeur des Opérations dignité
- Action chômage Kamouraska
- Conseil central du BSL
- Cadre publicitaire

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Saillant

046-2013

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal verse les montants suivants :

- **Exposition agricole de Saint-Pascal :**
75 \$ pour la publicité pour le bottin 2013 de l'exposition agricole de Saint-Pascal
- **Centre de mise en valeur des Opérations dignité :**
60 \$ pour l'adhésion au « Centre de mise en valeur des Opérations dignité » qui souligne la résilience et l'esprit novateur des communautés rurales, dont Mont-Carmel sera le récipiendaire le 24 mai 2013

- **Action chômage Kamouraska :**
25 \$ à titre de don pour aider dans la cause de défense des droits des chômeurs
- **Conseil central du BSL :**
25 \$ à titre de don pour lutter contre la réforme de l'assurance emploi
- **Cadre publicitaire :**
150 \$ pour un cadre publicitaire numérisé installé dans divers kiosques touristiques de la région

18. Correspondance

19. Autres sujets :

20. Période de questions

De 21 h 25 à 21 h 41.

21. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Lauréat Jean

et résolu à l'unanimité que la séance soit close à 21 h 42.

047-2013

Monsieur Denis Lévesque
Maire

Madame France Boucher
Directrice générale
Secrétaire trés. intérimaire

Le maire en signant le présent procès-verbal reconnaît avoir signé toutes les résolutions.